



FÉDÉRATION DES DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Assemblée Générale du 4 Avril 2023 au lycée Yourcenar de Beuvry

Présents :

Les adhérents de la section de Béthune 3-4 :

Marc Willemant, Pascal Dacquembronne, Michel François, Bernard Pruvost (F), Bernard Pruvost (L), Marylène Pruvost, Géraldine Leroux, Thierry Wattrelot, Christian Molleda, Francis Pruvost, Marie-Catherine Motte, Bernard Leroy, Romain Hecquefeuille, Nadine Lefebvre.

Les membres du bureau de l'UD 62 :

MM. Bernard Mortagne, Roger Goulois et Jean-Pierre Sailly accompagné de René Huret, DDEN.

Les élus :

Mme Nadine LEFEBVRE, Maire de Beuvry,

IEN :

Mme Suzanne TAFFIN, Inspectrice de l'Éducation Nationale de Béthune 3.

Absent(e)s excusé(e)s :

M. Jean-Roger Maccagnan, membre du bureau départemental.

Marie-France Dautriche, Julie Auguet, Béatrice Kwasnik et René Selliez de Béthune 3.

Je remercie Monsieur Emmanuel LESAGE, Proviseur, Madame Nathalie DUMONT, proviseure ou proviseur adjointe du lycée Yourcenar de nous accueillir en mettant gracieusement cette salle à notre disposition.

Je tiens à vous remercier de votre présence et votre participation à la vie de notre section de Beuvry.

Je vous rappelle l'ordre du jour de ce mardi 4 avril 2023 :

- Approbation du compte-rendu de l'A.G. du 26 Avril 2022 à Lestrem
- Rapport moral du Président.
- Rapport d'activités par le Secrétaire.
- Rapport de gestion par le Trésorier.
- Présentation du budget prévisionnel 2023 par le Trésorier.
- Fixation de la cotisation 2023 à 31 €
- Elections des membres du bureau.

- Modification des listes des collègues « aux conseils d'écoles » et « visites annuelles ».
- Présentation du site.
- Questions diverses.

Approbation du compte-rendu de l'AG du 26 Avril 2022 à Lestrem :

Vous avez tous reçu par mail les documents suivants :

- Le compte-rendu de l'Assemblée Générale du 26 Avril 2022.
- Le rapport financier et le budget prévisionnel.

Vous avez pu les consulter sur le site dden62 à la rubrique « Actualités ».

Il y a-t-il des remarques sur ce compte-rendu ?

Approuvé à l'unanimité.

Rapport Moral du Président :

Ce matin, j'ai beaucoup de plaisir de vous retrouver et je remercie chacun(e) d'entre vous de votre présence dans nos écoles.

Comme vous le savez, les dden siègent aux conseils d'écoles et sont invités aux réunions d'évaluations du 1^{er} degré. Toutes seront évaluées dans les 5 prochaines années. Pour votre information, voici un exemple : celle de Noyelles les Vermelles : rapport par l'Inspection de l'éducation nationale et le personnel pédagogique de notre secteur.

Présence des enseignants de l'école, des élus, des parents d'élèves, du DDEN, du personnel ATSEM, du RADED, des AESH.

Rappel des effectifs et dates de l'évaluation de l'école :

Le 24 Novembre 2022 : Remise du rapport.

Le 29 Novembre 2022 : Rencontre avec les enseignants et les enseignants pédagogiques.

Le 6 Décembre : Visite de l'équipe IEN.

Le 10 Janvier 2023 : Restitution des documents par les enseignants de l'école.

Le 10 Janvier 2023 : Réunion et synthèse en présence des élus.....

Présentation de 2 axes : 1^{er} axe : sécuriser le parcours de l'élève.

2eme axe : Collaborer pour la réussite et le bien-être de tous.

Ensuite point sur la lecture de présentation par diapos des 4 domaines :

1^{er} domaine : l'apprentissage :

Analyse des leviers et secteurs d'attention sur la lecture (évaluations nationales CP/CE1). Sur les problèmes et l'apprentissage des fondamentaux. Les fusions n'ont pas permis d'améliorer les enfants GS et CE1. Constitution des classes : existence d'accueil fonctionnel

permettant de visualiser le profil de chaque élève. Volonté d'équilibrer les groupes tout en veillant à optimiser la présence des AESH afin de gagner le dynamisme dans les classes (24 élèves par classe).

2eme domaine : la vie et le bien-être de l'élève et le climat social :

Il y a un attachement des élèves à leur école et à leurs enseignants. Réelle confiance des parents en l'équipe éducative et en leurs actions (construire les règles avec les enfants). Travail accompli sur les risques liés aux écrans en cycle 3. Egalité filles et garçons et un meilleur climat entre les élèves.

3eme domaine : les acteurs, la stratégie et le fonctionnement de l'école :

Un réel investissement des AESH. Voir le site « Tribu » est un service qui permet à un groupe d'utilisateurs de partager un espace collaboratif sécurisé dédié à un projet. Il permet à la communauté de partager des documents, des agendas, des tâches, des forums de discussion. Il offre la possibilité d'être libre de son organisation et permet de travailler en ligne. Vous pouvez effectuer une classe virtuelle directement depuis tribu (des documents administratifs y sont déposés).

Echanges de services au sein du cycle 2 et 3. L'organisation de la sieste est très difficile.

4eme domaine : l'école dans son environnement institutionnel et partenarial :

Bonnes relations avec les partenaires dans le monde associatif et la municipalité : nombreux projets en cours de l'année scolaire. Présence des élèves aux affaires scolaires au conseil d'école. Collaboration fluide entre les ATSEM et l'équipe enseignante. Projet d'amélioration des locaux sanitaires. (les DDEN ont effectué une enquête cette année sur le plan national). Encourager les initiatives entrant dans le cadre de la coéducation (café parents, rencontres avec les parents, élus, classes ouvertes etc...). Liaison avec le collège insuffisamment investie. Manque d'harmonisation et d'information suite aux évaluations de la 6^{ème}.

Je remercie notre collègue Molleda de sa participation à la réunion du 16 décembre 2022 à Noeux les Mines, salle des fêtes. *(tu peux prendre la parole)*.

Je compte, chers collègues, sur votre présence indispensable à ces réunions.

A l'occasion des visites d'écoles ou de conseils d'écoles, vous pouvez proposer ces informations :

- L'A.P.Q. à l'école : Activité Physique Quotidienne.

Pour bien apprendre, l'Education Nationale s'engage en collaboration avec Paris 2024, pour que chaque élève bénéficie d'au moins 30 minutes d'activité physique quotidienne. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la démarche « école promotrice santé » qui fédère toute action éducative et tout projet pédagogique de promotion de la santé dans le projet d'école.

Pour rappel, il y a nécessité d'assurer 3 heures d'EPS à l'école élémentaire. Il est donc préconisé de développer 30 minutes d'activité physique les jours où l'enseignement de l'EPS n'est pas programmé.

Cette activité vise à susciter un mouvement d'adhésion autour d'un objectif partagé au service du bien être des élèves et de leur santé, et au bénéfice de leurs apprentissages. Les temps de récréation peuvent aussi être investis pour amener les enfants à se dépenser davantage et lutter contre la sédentarité avec les pratiques ludiques.

D'ici juin 2022, grâce à Paris 2024, 100% des écoles qui s'engagent dans la démarche bénéficieront d'un kit pédagogique avec du matériel sportif simple pour mettre en place leurs activités, (une tenue sportive n'est pas nécessaire).

Vous pouvez consulter la plateforme « génération paris 2024 ».

Autre proposition : **le dispositif « petits déjeuners »**. Il est sollicité par le Ministère chargé de l'éducation nationale et propose l'aide de l'état de 1.30 € par petit déjeuner, du cour préparatoire au cours moyen. De plus en partenariat avec la municipalité, des partenaires peuvent renforcer l'encadrement du matin (le service civique, CCAS etc..).

Se renseigner sur le site education.gouv.fr

Concernant les capteurs de CO2 : Le ministère de l'éducation nationale a accepté de réévaluer les aides à l'acquisition à l'achat de capteurs de CO2. Ainsi, chaque collectivité pourra disposer d'une subvention de 8 € par élève. Auparavant l'aide était de 2 €. La date limite de dépôt des dossiers avait été fixée au 30 avril 2023. Ne pas oublier de l'inscrire sur l'imprimé de visite de l'école.

Le 9 décembre : journée de la laïcité :

Je vous rappelle que toutes les écoles, célèbrent cette journée par la lecture de la chartre de la laïcité affichée dans chaque classe. De proposer aussi de mettre à la disposition de l'école le diaporama de l'Union Nationale DDEN sur « la Laïcité ». Il suffit de nous le demander.

J'ai l'exemple à Beuvry : Le 9 Décembre 2022, à l'occasion de la journée de la Laïcité, toutes les écoles et services périscolaires de Beuvry se sont mobilisés.

Des banderoles aux couleurs de la fraternité et du vivre ensemble ont été créées par les enfants et sont exposées aux entrées des établissements. Merci au personnel enseignant.

Je vous laisse la parole si des écoles de votre commune ont célébrés la laïcité.

Les Conseils d'écoles :

Depuis 2019, vous avez la possibilité de faire savoir auprès des parents d'élèves, des élus et du personnel enseignant le rôle du DDEN lors de la visite de l'école. Pour cela, vous

demandez au directeur ou directrice d'école de la mettre à l'ordre du jour du prochain conseil d'école.

J'ai souvent des questions qui nous sont posées par les parents d'élèves élus concernant les travaux prévus et non réalisés par la commune. Je propose aux élus du conseil municipal de rencontrer les parents d'élèves nouvellement élus en leur expliquant le fonctionnement du budget communal dans la partie « travaux écoles ».

Afin de connaître notre rôle au sein de l'école, vous pouvez distribuer le dépliant dden auprès des parents d'élèves lors du 1^{er} conseil d'école. En plus, remettre notre affiche avec le nom du DDEN dans le panneau de l'école. J'irai même plus loin, d'inscrire sur le site de la commune, les intervenants dden aux écoles.

Je rappelle que le dden ne formule pas d'appréciation sur les méthodes et sur l'organisation pédagogique de l'école, par contre, il est à l'écoute du personnel enseignant pour les petits travaux de la vie quotidienne dans les bâtiments pour une école toujours plus accueillante et efficace.

Vous pouvez consulter auprès de la commune les projets de construction, d'aménagement et d'équipement de locaux, mais aussi sur l'utilisation des locaux en dehors des heures scolaires.

L'enquête sur les sanitaires scolaires :

En 2022, la fédération nationale dden a mené une enquête sur les sanitaires aux écoles. Je vous avais transmis par mail le dossier en pdf de l'enquête afin d'informer les membres du conseil municipal lors de votre conseil d'école (le dossier figure sur le site du pas de calais).

Plusieurs communes intéressées par ce dossier effectuent des travaux d'aménagement des sanitaires dans leurs écoles : Labourse, Festubert, Noeux les Mines, Locon, Noyelles les Vermelles.

Je vous rappelle quelques points importants :

L'école se doit d'accueillir les enfants à leur entrée dans la vie collective, dans les meilleures conditions de sécurité, d'hygiène et de bien-être.

C'est pourquoi, soucieux de la santé et du bien-être des élèves qui vont parfaire leur éducation et construire leurs apprentissages à l'école, les DDEN ont voulu mettre tout ce qui peut nuire à la santé des enfants sur les conditions matérielles des sanitaires scolaires et l'organisation de leur utilisation.

Les sanitaires scolaires doivent pouvoir répondre favorablement à **3 constituantes**.

Nos préconisations

ÉDUQUER

- Faire participer les enfants à une éducation à la propreté pour un état global permanent satisfaisant.
- Former à la santé par un projet éducatif sur le sujet.

PRÉVENIR

Agir sur la conception, la réhabilitation et la conception des toilettes : rappelons qu'il n'existe pas de normes nationales, mais il est indispensable que les architectes en

concertation avec les partenaires de terrain et éducatifs prennent en compte les contraintes nécessaires d'hygiène lors de la construction de l'école ou de sa rénovation.

PROTÉGER

- Respecter l'intimité de tous et de chacun.
- Aménager les accès pour les enfants et adultes en situation de handicap.
- Permettre que le nombre de nettoyages soit suffisant pour maintenir une propreté permanente.
- Indiquer clairement aux enfants qu'il ne faut pas boire aux robinets.
- Assurer la sécurité notamment par une surveillance suffisante.

Nous proposons une remédiation sur trois axes :

• Axe 1 : agir sur la conception, la réhabilitation et l'équipement des toilettes

qui doivent être accueillantes, adaptées aux différents élèves et... propres. Un nettoyage après chaque récréation semble une nécessité. Le lavage des mains, dans le cadre d'un protocole sanitaire, doit pouvoir être réalisé de la meilleure façon.

La surveillance devrait pouvoir s'exercer sans entrer dans les locaux afin d'éviter de possibles accusations...

• Axe 2 : intégrer la surveillance des toilettes

(afin de respecter au mieux l'obligation de surveillance continue des élèves : article D.321.12 du Code de l'Éducation et circulaire n° 97-178 du 18 septembre 1997) et **ses règles de fonctionnement dans le Règlement Intérieur de l'école**. Cet axe permettrait une prévention et une lutte efficace contre des actes de violence et de harcèlement si fréquents dans ces lieux.

Focus sur la surveillance des sanitaires

La surveillance des sanitaires à l'école, tout comme celle des enfants, est subordonnée aux différents temps de l'enfant dont la grande diversité dépend des différents projets liés aux écoles.

En règle générale :

- Accueil des élèves avant l'entrée en classe.
- Récréations.
- Pause méridienne.
- Temps périscolaire.

C'est pourquoi, soucieux de la santé et du bien-être des élèves qui vont parfaire leur éducation et construire leurs apprentissages à l'école, nous les **DDEN** ont voulu mettre en relief tout ce qui peut nuire à la santé des enfants sur les « sanitaires scolaires ».

Les enseignants assurent la surveillance à l'accueil, pendant les récréations et parfois lors de la pause méridienne, soit sur 80 % de la journée scolaire.

Les animateurs assurent la surveillance des sanitaires sur le temps périscolaire des mercredis et sur le temps périscolaire des écoles.

La surveillance des toilettes doit être intégrée à la surveillance générale des élèves, elle-même mentionnée dans le Code de l'Éducation.

Le Règlement Intérieur de l'École doit en préciser le fonctionnement.

Cette surveillance doit être renforcée par la présence de l'enseignant lorsque ses élèves se rendent aux toilettes au début de la classe et pendant la récréation.

Pour cela, un affichage du tableau de surveillance est nécessaire.

Concernant les ATSEM aux écoles maternelles :

Les ATSEM en maternelle assurent la surveillance des sanitaires sur tout le temps scolaire, suivant les besoins des tout-petits : nécessités **d'au moins 1 ATSEM par classe** ainsi que le **réexamen du statut des ATSEM**.

Les ATSEM (autrefois « femmes de service des écoles maternelles ») sont des employés municipaux. Au XXI^e siècle, on constate qu'elles sont de plus en plus concernées par des tâches pédagogiques alors que le recrutement se fait sur des critères touchant surtout à l'hygiène et à la propreté.

L'enquête sur la restauration scolaire :

En 2023, une nouvelle enquête de la fédération nationale dden concerne la pause méridienne et la restauration scolaire :

Je peux vous dire pour information que l'article D241-34 du Code de l'Éducation précise que les missions du délégué s'étendent également au périscolaire et à la restauration scolaire : l'accueil, l'organisation, la gestion, la composition des repas, leur qualité, leur coût...

Le délégué peut aussi visiter les cuisines, partager un repas, participer aux commissions de restauration où nous ne sommes pas assez présents.

La loi **EGalim** pour la restauration collective promulguée en 2018 apporte des exigences à mettre en œuvre progressivement :

- v utilisation des produits durables et de qualité dans les assiettes
- v information des convives sur les menus
- v diversification des sources de protéines et menu végétarien
- v lutte contre le gaspillage alimentaire
- v substitution progressive des plastiques

La Fédération souhaite faire un état des lieux dans les écoles à la fois sur la pause méridienne et la restauration scolaire.

Les informations viendront en partie des communes responsables de ce temps.

En ce qui concerne l'organisation du temps méridien. Les renseignements peuvent venir de la municipalité.

En ce qui concerne l'encadrement durant la pause. Là aussi la municipalité est à même de répondre et d'ajouter des commentaires.

Une partie de cette enquête concerne les coûts et financement et sur la tarification aux familles.

Enfin un point est fait sur le contexte général de la restauration qui est susceptible de commentaires.

Nous devons chers collègues nous organiser pour rencontrer les élus responsables des écoles ou ceux de la restauration (exemple : Sivom, Restauration DUPONT etc..) avec un seul rendez-vous pour simplifier les démarches.

Vous pouvez télécharger le texte sur le site de la fédération nationale.

Je remercie également chaque adhérent de sa participation aux différentes manifestations prévues dans les écoles et de votre présence assidue aux conseils et visites annuelles d'écoles.

Subventions de notre section auprès des Municipalités :

Je rappelle que nos assemblées générales ont lieu dans les communes qui financièrement nous aident en permettant de rencontrer les élus afin de leurs faire connaître le rôle du

dden. Nous nous rendons également dans les communes qui ne nous financent pas. Nous déposons notre dossier mais reste sans suite.

Chaque année, nous déposons auprès de la municipalité qui nous subventionne un dossier complet comprenant le compte rendu de l'AG, des finances et projets. Nous les remercions vivement, (voir liste des communes au bilan financier joint).

Cette subvention est utilisée pour soutenir les projets présentés par les enseignants qui en font la demande et également nous continuons à aider les écoles lors de l'apprentissage de la lecture. Dans le cadre de lire et faire lire la section de Beuvry délivre gratuitement aux élèves de CM2 des livres aux écoles participantes. (Beuvry : Camus et Chenier, Festubert, Labourse, Verquigneul et Saily Labourse). Je demande aux collègues des conseils d'écoles de bien vouloir me fournir très rapidement le nombre de livres à commander de leurs écoles, afin de les distribuer en juin de cette année aux élèves de CM2.

Celle-ci permet de la reverser lors du conseil d'école par une cérémonie et paraîtra sur le site départemental.

Concours des écoles fleuries jardinage et développement durable :

L'Union Départementale 62 et l'OCCE organisent chaque année le concours des écoles fleuries. Toutes les écoles peuvent participer. En début de la rentrée scolaire, chaque établissement reçoit de l'OCCE un dossier à remplir pour y concourir. L'aide est apportée souvent par la mairie pour préparer les jardins potagers et le travail se fait après en coordination avec les élèves et les enseignants. Un jury passe pour juger du travail entrepris et en juin une remise de chèques par l'Union Départementale 62 de 75 € et par l'OCCE de 75 € a lieu dans une commune avec la participation du DDEN de l'école, d'élus, enseignants. Cette année, pour notre secteur, l'école primaire de Noyelles les Vermelles a déposé sa candidature. Date de remise des récompenses le mercredi 28 Juin 2023.

La formation des nouveaux adhérents :

Une formation a eu lieu en Janvier 2023 au lycée Malraux à Béthune en présence de membres du bureau.

Pour notre secteur c'est Romain Hecquefeuille qui a participé à cette formation.

Carte scolaire au secteur de Beuvry et environs :

Comme vous le savez, la difficulté est la baisse de la natalité dans notre département. Pour la prochaine rentrée scolaire, la diminution des effectifs dans le PDC est de 2500 élèves.

Le mercredi 8 Février 2023, l'inspection académique (IA) et les syndicats enseignants, réunis en comité social d'administration départemental (CSAD), ont entériné la carte scolaire dans les écoles du premier degré du Pas-de-Calais pour la rentrée 2023.

Voici la carte scolaire de notre secteur à la rentrée 2023 :

Les ouvertures

Festubert, élémentaire Clémence-Quinio.

Annequin, mat. Jacques-Prévert.

Les fermetures

Locon, mat. Louis-Blaringhem

La Couture, élém. Centre - Antoine-de-Saint-Exupéry.

Nœux-les-Mines, élém. Louis-Pergaud (REP).

Beuvry, mat. Léo-Lagrange ; mat. André-Chénier

Annequin, élém. André-Deuve.

Sailly-sur-la-Lys, élém. George-Sand.

Je rappelle lors de la rentrée scolaire de septembre 2021, l'IEN de Béthune 3, la Municipalité et les parents d'élèves de Beuvry ont décidé par conseils d'écoles de regrouper la classe de l'école maternelle La Fontaine et de l'incorporer à l'école maternelle Léo Lagrange. L'école maternelle Léo Lagrange a incorporée sa classe de CP à l'école La Fontaine.

L'intitulé de l'école maternelle Léo Lagrange ne change pas. Celui de La Fontaine est devenu école élémentaire au lieu d'école primaire.

Comme je l'ai annoncé plus haut, une classe de l'école maternelle Léo Lagrange ferme à la rentrée de septembre 2023.

Nous observons que les élus regrettent l'annonce de fermetures de classes en élémentaire, comment gérer le devenir du matériel informatique acheté aux élèves. En effet, s'il n'y a pas d'ouverture de classes aux cours des prochaines années, ce matériel deviendra obsolète.

Les fusions

Beuvry, élém. George-Sand et Albert-Camus.

Concernant la fusion des écoles Camus et Sand sur Beuvry :

Suite à la baisse des effectifs d'élèves aux cours des prochaines rentrées scolaires aux écoles Camus et Sand des suppressions de classes sont prévues. Petit rappel :

En 2018/2019, 912 élèves fréquentaient nos écoles, ils n'étaient plus que 842 en 2019/2020, 814 en 2020/2021, 791 en 2021/2022 et 746 en 2022/2023.

28 enfants de l'école G.Sand et 23 de l'école Camus soit 51 élèves partent au collège à la rentrée de septembre 2023.

Actuellement il y a 6 classes occupées sur les 15 classes que compte l'école élémentaire Camus et l'école élémentaire Sand compte 5 classes soit un total de 11 classes.

Pour que les 2 écoles fusionnent, l'Inspection Académique, la direction des 2 écoles, les parents d'élèves, les DDEN et les élus du conseil municipal se réuniront.

Les Conseils d'écoles de Camus et Sand se sont réunis début Janvier 2023 en présence des membres de la Municipalité, l'inspection académique, le personnel enseignant, les parents d'élèves et les DDEN. Chaque école a donné un avis favorable.

Il ne manquait plus que l'accord du conseil municipal. C'est en janvier 2023 que le conseil municipal vote la fusion des écoles élémentaires Camus et Sand. Décision motivée par le manque d'effectifs. Sur la délibération, les DDEN sont oubliés. Parents d'élèves, enseignants y figurent.

Madame la Maire annonce la fusion des 2 écoles.

Dès la rentrée de septembre 2023, il n'y aura qu'un seul directeur pour les 2 écoles. Les 2 bâtiments continueront à fonctionner. Cela permettra de remettre en état les classes de l'école Camus qui ne sont plus occupées.

En 2024, les enfants de l'école G Sand seront accueillis dans l'école Camus.

Suite à la fusion, le nom de l'école Camus sera changé par un nouveau nom.

Depuis, les équipes pédagogiques se sont rencontrées avant ces vacances ainsi que les enseignants des UEE et IME.

L'équipe enseignante souhaite être rassurée sur l'aménagement et le manque de place au sein de l'école Camus, notamment l'aménagement des espaces du futur groupe scolaire et la rénovation de l'actuelle salle des ports qui est obsolète.

L'équipe enseignante émet le souhait d'être informée des éventuelles décisions prises par les élus du conseil municipal.

(Demander à Bernard Leroy de Camus de nous donner son avis).

Concerne Béthune 4 : école Noeux les mines :

Hersin-Coupigny: une classe d'élémentaire à l'école Frédéric-Chopin à la rentrée 2024

Le maire annonce l'accord trouvé avec l'inspection académique autour de la maternelle Chopin, en perte d'effectifs. Une classe d'élémentaire devrait ouvrir à la rentrée 2024. Actuellement, les enfants rejoignent, dès le CP, l'école Saint-Exupéry voisine, à Nœux-les-Mines (d'ailleurs notre collègue Christian siège à l'école de Noeux les Mines, de ce fait, une baisse des effectifs de cette école aura lieu.)

Ce qui laissera le temps à la ville d'Hersin-Coupigny de mener les travaux nécessaires dans ses locaux. Aucun élève ne changera d'école. Ce sont les élèves en fin de maternelle à l'été 2024 qui rejoindront la classe de CP nouvellement créée. Un professeur supplémentaire devrait rejoindre l'établissement.

VDN du 22.3.2023 (Mr Christian Molleda peut-il nous informer).

Autres projets :

Plan d'action pour l'école par le Ministre de l'éducation nationale :

Le ministre de l'Éducation, Pap Ndiaye, a annoncé la création d'une heure par semaine de renforcement ou d'approfondissement en français ou en mathématiques par petits groupes selon le niveau des élèves en 6e, assurée par des enseignants volontaires et rémunérés d'école élémentaire, dans le cadre d'un ensemble de mesures pour les classes de CM1, CM2 et 6e.

Des recommandations pédagogiques seront adressées aux enseignants de CM1 et CM2 et aux inspecteurs dès ce mois de janvier, concernant la pratique régulière de la dictée, la pratique quotidienne de la rédaction ou la régularité du calcul mental.

Par ailleurs, à partir de la rentrée 2023, les élèves de CM1 passeront des évaluations nationales en français et en mathématiques pour donner des repères aux enseignants.

Face à ce constat, le ministre a aussi annoncé mercredi des mesures pour les classes de CM1 et CM2, « relatives à des choses classiques, à la dictée, à la conjugaison » notamment.

Etudes dirigées et surveillées :

Qu'est-ce qu'une étude dirigée ?

L'étude dirigée **aide plusieurs élèves d'école du CP au CM2 pour leurs devoirs et études, généralement payant et organisée plusieurs fois par semaine en dehors des heures d'école par des enseignants** et proposées par la Municipalité.

Qu'est-ce qu'une Etude surveillée ?

L'étude surveillée **est un service organisé sur proposition de l'Inspecteur du primaire, par décision de l'Inspecteur d'académie. Réservé aux enfants scolarisés de l'école élémentaire, du CP au CM2.** Il est rappelé que cette prestation consiste en une étude surveillée et non pas dirigée. Elle doit permettre aux élèves de faire leurs devoirs et d'apprendre les leçons dans le calme dans les salles de classe de l'école. *C'est un coût gratuit.*

(Un professeur des écoles peut-il cumuler les études dirigées et études surveillées)?

Semaine de la presse :

Le ministre de l'Éducation nationale, Pap Ndiaye, annonce, à la veille de la Semaine de la presse à l'école, son ambition de permettre au moins une fois par an, dans chaque classe, du CM1 à la Terminale, des ateliers d'éducation aux médias et à l'information. Entretien.

« La question de leur accès ne se pose plus dans les termes de jadis. Il y a à la fois une éducation nécessaire au tri et à la hiérarchisation des informations. Certaines sont vraies, d'autres fausses.. On est dans un monde où ils circulent à une très grande vitesse et rebondissent d'un réseau social à l'autre.

La Semaine de la presse et des médias dans l'École permet aux élèves d'apprendre à mieux décrypter l'univers des médias et de comprendre ses enjeux culturels et démocratiques. Elle sera obligatoire au collège et souhaitée au CM1, CM2 et au lycée.

Les enseignants des écoles, collèges et lycées inscrits participent avec leurs élèves, du 27 mars au 1er avril 2023, à cette semaine organisée par le Centre pour l'éducation aux médias et à l'information (Clemi). C'est la 34^{ème} édition.

Il peut s'agir d'une visite d'un journaliste dans un établissement ou du déplacement d'une classe dans une rédaction. Nous donnerons une instruction en ce sens aux recteurs pour leur mise en œuvre. »

Cette activité d'éducation civique a pour but d'aider à:

- comprendre le système des médias
- former leur jugement critique
- développer leur goût pour l'actualité
- forger leur identité de citoyen

(Avez-vous Madame l'Inspectrice des exemples dans votre circonscription ?)

Projet de paiement des cotisations par internet auprès de l'UD62 :

Chers Collègues, lors de notre réunion de rentrée du 25 Novembre 2022, je vous avais soumis une proposition de régler par carte bleue directement notre cotisation au département du PDC.

Pour cela, il suffit de se rendre sur notre site et cliquer sur la page du règlement de la cotisation.

Cette proposition a été présentée aux membres du bureau et conseil d'administration départemental qui a jugé d'attendre le moment voulu. C'est-à-dire, lors de la fin programmée des chèques en 2030.

Réunions du président de Béthune3 à l'U.D 62 :

Siégeant en qualité de membre du bureau et du Conseil d'Administration à l'Union Départementale du Pas de Calais pour 4 ans avec mes collègues : Michel François, Bernard Pruvost, Pascal Dacquembronne et Géraldine Leroux. Je vous en donne lecture :

Mercredi 8 Juin 2022 : Réunion de bureau au siège à Béthune. L'ordre du jour : Enquête violence à l'école, analyse du questionnement proposé par Bernard Milolajzyk.

Vendredi 17 Juin 2022 : Réunion du Conseil d'Administration : ordre du jour : Le CDEN de juin, point sur les finances, les écoles fleuries, le questionnaire sur le climat scolaire et vie nationale.

Samedi 3 Septembre 2022 : Forum des Associations grand place à Béthune. L'UD62 a installé son stand pour la 1^{ère} fois en présence des membres du bureau, de Béthune 1 et Béthune3. Pour les passants, c'étaient la découverte du sigle DDEN.

Mardi 6 Septembre 2022 : Réunion de bureau à l'IME Léo Lagrange d'Annezin. A l'ordre du jour : le CDEN du 5 Septembre, la rencontre avec le DASEN, le 4 pages, le bien être à l'école et climat scolaire, la formation des nouveaux adhérents, point financier, calendrier prévisionnel, vie nationale et, congrès.

Vendredi 25 Novembre 2022 : Réunion de bureau salle la Fabrique à Béthune. Ordre du jour : Compte rendu avec le DASEN le 18.10.2022, mise en place du groupe travail sur le

bien être, Le 4 pages à distribuer début janvier 2023. point financier, participation et retour du congrès à Paris du 18 au 20 Novembre 2022 par J.P. Saily, Roger Goulois, vie départementale, préparation du conseil d'administration. Vœux 2023 sur le site.

Lundi 12 Décembre 2022 : Réunion du Conseil d'administration au lycée Vauban à Aire sur la Lys. Ordre du jour : Audience avec le DASEN du 18 Octobre 2022, le CDEN du 21 Novembre 2022, le questionnaire sur le climat scolaire, formation au lycée Malraux à Béthune le 10 janvier 2023, les partenaires (ADATEP, USEP, CDAL), point financier et proposition de Marc d'un paiement de l'adhésion par carte bancaire, vie nationale.

Mardi 10 janvier 2023 : Formation des nouveaux adhérents au lycée Malraux en présence des membres du bureau. Très bons retours de la part de nos stagiaires.

Jeudi 2 Février 2023 : Réunion de bureau à Verquin. Ordre du jour : questionnaire climat et bien être scolaire, point sur les demandes de subventions FDVA et départementale, rappel du CDEN du 6 Février 2023, préparation du prochain conseil d'administration du 2 mars 2023, choix des dossiers à subventionner pour validation au CA, assemblée générale du 18 mars 2023, rappel des règles de cotisations 2023, point financier.

Jeudi 2 Mars 2023 : Réunion du conseil d'administration à l'IME Flahaut de Liévin. Ordre du jour : le CDEN du 6 Février 2023, la carte scolaire pour la rentrée, préparation de l'assemblée générale du 18 mars 2023 à Marck, point sur les finances, vies départementale et nationale.

Samedi 18 Mars 2023 : Assemblée Générale de l'UD du Pas-de-Calais ferme des Aigrettes à Marck.. Ordre du jour : Approbation du PV de l'AG du 26 mars 2022. Rapport moral par le Président. Rapport d'activités par le secrétaire général. Rapport de la gestion financière par le trésorier. Rapport des vérificateurs aux comptes. Votes de validation des différents rapports ainsi que le renouvellement des vérificateurs aux comptes et des membres du bureau. Présentation du budget prévisionnel 2023. Montant de la cotisation départementale 2023.

Pour terminer le rapport moral, depuis 1886 qui confère à notre fonction de veiller dans un souci permanent aux bonnes conditions de vie des élèves à l'école. Notre priorité est l'intérêt des élèves de l'obligation de les accueillir au-delà de l'origine des familles et des inégalités sociales.

L'intérêt des élèves implique l'allègement des journées scolaires, la mise en place d'activités périscolaires gratuites, la promotion de la santé en personnel indispensables.

De par notre fonction, notre implication pas toujours connue auprès des écoles, des élus, notre rôle sont de plus en plus nécessaires dans l'environnement éducatif d'aujourd'hui.

Notre indépendance constitue la garantie de notre crédibilité de médiateur au sein de l'école entre toutes ses composantes (associatives, syndicales et institutionnelles).

Continuons, Chers Collègues, de garantir la laïcité, moteur de notre fonctionnement et à nous investir pour la réussite de nos élèves dans une école où il fait bon vivre ensemble.

Circonscription de Béthune 1 :

Avant de laisser la parole à notre secrétaire, je tiens à vous informer que depuis la rentrée de septembre 2022, j'ai été sollicité par le bureau de Béthune 1 de participer aux conseils et visites des écoles suivantes :

Locon : en qualité de titulaire, pas de suppléant.

La Couture : en qualité de suppléant

Essars : en qualité de suppléant.

J'ai assisté aux conseils d'écoles et participer aux visites d'écoles.

J'en profite aussi pour vous annoncer de ne plus participer aux conseils et visite à l'école G. Sand suite à sa fusion avec l'école Camus.

Merci chers collègues de votre écoute et de votre attention.

Rapport d'activités du Secrétaire :

Depuis 2020, nous avons vécu des moments difficiles et nos écoles aussi à cause du covid. Cela va beaucoup mieux maintenant et dans les écoles que nous fréquentons, on sent également un souffle de soulagement puisqu'il n'y a plus cette préoccupation pesante qui planait dans les salles de classes, les cantines et les cours de récréation. Ouf ! la pandémie semble être derrière nous...

Il faut se rappeler qu'il y a quelques mois, on se réunissait en visioconférence. Ca n'est pas si lointain et il ne faut pas l'oublier.

Alors, comme nous avons pu, cette année, nous réunir dans des conditions « normales » et que vous avez pu organiser vos visites d'écoles sans obstacles, je tiens à vous féliciter pour la qualité des rapports qui me sont parvenus. Oui, j'ai pu apprécier la qualité de votre travail et j'ai senti par ce biais combien les DDEN de notre délégation étaient investis dans leur tâche pour le bien des enfants.

Félicitations donc **mais** certains rapports étaient difficilement lisibles parce que l'écriture en était trop pâle, ou alors il y avait parfois 1 seul exemplaire au lieu de 3 (l'original + 2 photocopies). Pour la lisibilité il est bon d'écrire à l'encre noire. Sur certains rapports, toutes les rubriques n'étaient pas remplies. Il est important de ne pas négliger celles qui concernent les effectifs, les exercices de sécurité les travaux réalisés et les travaux prévus.

Avant de faire photocopier le rapport, il est de bon ton de mettre, dans la rubrique « Conclusion, appréciation générale », un petit mot concernant la qualité de l'accueil, l'ambiance générale ressentie auprès des élèves et du personnel évoluant dans l'école visitée. Ceci entretient les bonnes relations avec la direction de l'école.

Ne pas oublier non plus de faire signer les personnes qui ont participé à la visite de l'école (la directrice ou le directeur, le représentant de la Commune, les délégués assistants et le délégué titulaire bien entendu...) avant de demander au directeur de photocopier le rapport de visite autant de fois qu'il y a de participants et de prévoir 3 exemplaires pour le secrétaire dont l'original.

Je vous rappelle la procédure pour organiser votre visite d'école. Ceci s'adresse surtout aux nouveaux DDEN : fixer une date avec la directrice ou le directeur, une date qui convient à tout le monde,

prévenir la mairie pour qu'un membre du conseil municipal puisse être présent et puis ses collègues si d'autres DDEN viennent vous assister pour la visite.

Mais, malgré ces petites remarques, je répète que votre travail est de haute qualité. Vous avez travaillé sur 13 communes, 26 écoles qu'elles soient maternelles, élémentaires ou primaires, 179 classes ce qui représente 3331 élèves.

Je vais maintenant faire la synthèse des visites d'écoles effectuées durant la 3ème période de l'année scolaire (mais certains DDEN ont devancé l'appel et ont réalisé leurs visites en novembre et décembre 2022) sur 3 des 4 circonscriptions de Béthune.

**Circonscription de Béthune 3. IEN Mme Taffin. Circonscription de Béthune 4 . IEN M. Carton.
Circonscription de Béthune1. IEN Mme Bailleul.**

Je commence par la Circonscription de Mme Taffin qui nous fait l'honneur d'assister à notre AG.

Ecole élémentaire Albert Camus de Beuvry. Elle est dirigée par M. Bray. La visite a été effectuée le 5 janvier par Bernard Leroy assisté de René Selliez et de moi-même, en présence de M. Beauvois, adjoint au Maire. Les effectifs sont stables avec 117 élèves pour 5 classes dont 1 ULIS (TE :23,4). La cantine accueille entre 50 et 60 rationnaires. Pour les travaux, l'installation de la fibre a entraîné une connexion stable et régulière à internet pour toutes les écoles de la commune grâce à un personnel communal dédié au système informatique. Dans cette école, qui va englober par fusion, l'école George Sand, sa voisine, de gros bouleversements vont être opérés et les services communaux s'activent pour tout mettre en place afin que la rentrée de septembre 2023 se passe dans les meilleures conditions possibles. J'ai pu assister au dernier conseil d'école de Camus et je peux vous dire que pratiquer une telle fusion n'est vraiment pas une partie de plaisir au point de vue matériel et humain. Il faut soigner les susceptibilités de chacun, du côté des élèves, des parents, du personnel enseignant... Après la réunion, lorsque j'ai serré la main du directeur, je lui ai souhaité « **bon courage !**», il en aura besoin.

Ecole primaire André Chénier de Beuvry. Elle est dirigée par Mme Testas. La visite a été effectuée le 19 janvier par Pascal Dacquembronne en présence de Pierre Beauvois, adjoint au Maire. Les effectifs sont en baisse avec 122 élèves pour 6 classes (TE : 20,3). La cantine accueille environ 60 rationnaires. En ce qui concerne les travaux, la directrice souhaite la pose de rideaux dans le couloir de sa classe et le vernissage des boiseries extérieures. Il n'y a pas de problème particulier.

Ecole maternelle Colette de Beuvry. Elle est dirigée par Mme Binauld. La visite a été effectuée le 12 janvier par René Selliez assisté de Bernard Leroy et de moi-même. Les effectifs sont en légère baisse avec 96 élèves pour 4 classes (TE : 24). La cantine accueille une cinquantaine de rationnaires. Pour les travaux aucune remarque particulière.

Ecole primaire Jean de la Fontaine de Beuvry. Elle est dirigée par Mme Adriansen. La visite a été effectuée le 5 janvier par Marc Willemant. Les effectifs sont en baisse et il y a risque de fermeture d'une classe avec 76 élèves pour 4 classes (TE : 19). La cantine accueille une soixantaine de rationnaires. Pour les travaux, des jeux seraient à installer dans la cour et l'équipement informatique est obsolète.

Ecole primaire Léo Lagrange de Beuvry. Elle est dirigée par Mme Buquet. La visite a été effectuée le 26 janvier par moi-même assisté de Bernard Leroy et Pascal Dacquembronne. Les effectifs sont en baisse avec 48 élèves pour 3 classes (TE : 16). Les travaux n'appellent aucune remarque particulière puisque la construction date de 2015. La cantine accueille entre 25 et 30 rationnaires. Il y a risque de fermeture d'une classe à la rentrée de septembre 2023.

Ecole primaire Jacques Prévert de Beuvry. Elle est dirigée par M. Pottié . La visite a été effectuée le 31 janvier par Géraldine Leroux assistée de moi-même en présence de M. Beauvois, adjoint au Maire. Les effectifs sont en légère baisse avec 168 élèves pour 7 classes (TE : 24). Pas de problème particulier en ce qui concerne les travaux, les bâtiments étant relativement récents. Le directeur a demandé le déplacement de la clôture côté salle des maîtres et souhaiterait des chaises adaptées aux adultes dans cette même salle des maîtres. La cantine accueille une centaine de rationnaires en 3 services.

Ecole primaire George Sand de Beuvry. Elle est dirigée par Mme Malbranque. La visite a eu lieu le 19 mars par Marc Willemant en présence de M. Beauvois, adjoint au Maire. Les effectifs sont stables avec 122 élèves pour 5 classes (TE : 24,4). Divers travaux restent à réaliser mais l'école étant destinée à être vidée à la rentrée de septembre 2023, cela n'est plus du ressort des DDEN. La cantine accueille chaque jour entre 40 et 50 rationnaires.

Ecole primaire Marie-Paul Armand de Verquigneul. Elle est dirigée par Mme Doye. La visite de l'école a été effectuée le 12 janvier par Bernard Pruvost (L) assisté de René Selliez. Les effectifs sont en légère baisse avec 181 élèves pour 5 classes mais 8 enseignants (TE : 22,6). Dans les travaux effectués il est à noter l'installation de volets roulants dans les classes. Il n'y a pas de travaux à envisager pour cette année scolaire.

Ecole primaire Clémence Quinio de Festubert. Elle est dirigée par Mme Floreck. La visite a été effectuée le 15 décembre 2022 par Mme Motte. Les effectifs restent stables avec 129 «élèves pour 5 classes (TE : 25,2). La cantine accueille environ 80 rationnaires. Des travaux sont à réaliser en ce qui concerne la ventilation, l'installation d'une gâche au portail d'entrée, l'installation de buts de football et de paniers de basket. Il serait souhaitable également d'installer des cloisons de séparation dans les WC.

Ecole maternelle Les Capucines de Labourse. Elle est dirigée par Mme Pecqueux. La visite a eu lieu le 5 janvier 2023 effectuée par Marylène Pruvost en présence de son mari, adjoint au Maire. Les effectifs sont en légère hausse avec 124 élèves pour 5 classes (TE : 24,8). La cantine accueille journallement une soixantaine de rationnaires. Les travaux à exécuter sont pris en charge rapidement par la commune. Il est prévu cette année de créer une extension de la salle de motricité pour faire une salle de rangement et de changer l'emplacement de la boîte aux lettres.

Ecole élémentaire Maurice Carême de Labourse. Elle est dirigée par Mme Machado. La visite a été effectuée le 20 mars 2023 par Marylène Pruvost en présence de son mari qui assiste à la visite en tant qu'adjoint au Maire, représentant la Mairie. Les effectifs atteignent 210 élèves pour 9 classes (TE : 23,33). La cantine accueille 130 rationnaires. Il est à noter que l'ordinateur du bureau est obsolète et qu'il serait à remplacer.

Ecole primaire Louis Pergaud de Noeux-les-mines. Elle est dirigée par Mme Pawlak. La visite a été effectuée le 2 février par Christian Molleda. L'école qui est classée en REP accueille 290 élèves dans 17 classes (TE : 17,06). La cantine accueille une centaine de rationnaires. Une salle de sports est en projet de construction. Comme problèmes particuliers, on peut signaler que les toilettes souvent bouchées laissent échapper des odeurs désagréables et que le chauffage est irrégulier dans les salles de classes.

Ecole élémentaire G. Brassens de Sailly-Labourse. Elle est dirigée par M. Vandaele. La visite a été réalisée par Géraldine Leroux le 9 février 2023. L'école compte 151 élèves pour 7 classes (TE : 21,5). Concernant les travaux, on attend la construction d'une nouvelle école pour la rentrée de septembre 2023.

Béthune 4. (IEN : M. Carton).

Ecole primaire de Cambrin. Elle est dirigée par Mme Kozak. La visite a été effectuée le 15 novembre 2022 par Francis Pruvost. Les effectifs sont en légère baisse avec 124 élèves pour 6 classes (TE : 20,7). Des travaux de peinture et d'évacuation d'eau sont demandés ainsi que le remplacement des rideaux dans deux classes. La cantine accueille environ 90 rationnaires. Le DDEN signale que le matériel informatique est défectueux.

Ecole primaire Marcel Lejosne de Richebourg. Elle est dirigée par M. Ramecourt. La visite a été réalisée le 6 février par Marc Willemant. Les effectifs sont en baisse avec 225 élèves pour 10 classes (TE : 22,5). Des travaux de peintures sont programmées dans les couloirs et les préaux. La cantine accueille 160 rationnaires.

Ecole primaire les 4 vents de Gouy-Servins. Elle est dirigée par Mme Ciesielski. La visite a eu lieu le 20 janvier effectuée par Romain Hecquefeuille. C'est une école de 6 classes (4 élémentaires et 2 maternelles) avec un effectif de 128 élèves (TE :21,33). L'ordinateur de la directrice mériterait d'être remplacé car il est obsolète et un répondeur téléphonique serait le bienvenu. La cantine accueille entre 70 et 80 rationnaires chaque jour.

Ecole maternelle J.Prévert de Sailly-sur-la Lys. Elle est dirigée par Mme Quickelborne. La visite a été effectuée le 7 février par Thierry Wattrelot. Les effectifs s'élèvent à 78 élèves pour 3 classes (TE :26).

Les travaux portent sur des peintures et des tracés au sol. La cantine accueille entre 40 et 50 rationnaires. Il n'y a pas de problème particulier.

Ecole élémentaire G. Sand de Saily-sur-la Lys. Elle est dirigée par M. Thobois. La visite a été effectuée le 27 janvier par M. Wattrelot. Les effectifs se montent à 140 élèves répartis dans 7 classes (TE : 20). Les travaux là aussi portent sur des travaux de peinture et de tracés de jeux au sol. La cantine accueille journalièrement 105 rationnaires. Il n'y a pas de problème particulier et il est à signaler que la construction d'une nouvelle école est en projet.

Ecole primaire Franche Terre de Fleurbaix. Elle est dirigée par Mme Dussart. La visite a été effectuée par M. Wattrelot le 9 mars. Les effectifs de l'école sont de 125 élèves pour 5 classes (TE : 25). La municipalité envisage de réaliser des gros travaux dans l'école et une réunion est prévue courant mars avec les personnes intéressées pour en discuter. La cantine accueille chaque jour environ 80 rationnaires.

Ecole primaire Henri Puchois de Laventie. Elle est dirigée par Mme Pinheiro. La visite a eu lieu le 31 janvier, effectuée par Béatrice Kwasnik. Les effectifs sont stables avec 369 élèves pour 15 classes (TE : 24,6). Pour les travaux à réaliser, il faudrait améliorer les accès pour les personnes handicapées.. Une nouvelle salle de sports est en construction. La cantine accueille environ 250 rationnaires.

Ecole maternelle Henri Cousin de Lestrem. Elle est dirigée par Mme Genny Peire. La visite à été effectuée le 26 janvier par Béatrice Kwasnik en présence de Mme Hiel, adjointe au maire attachée aux affaires scolaires et à la restauration scolaire. Les effectifs sont stables avec 114 élèves pour 5 classes (TE : 24,8). Les classes ont été totalement rénovées en 2018. Une nouvelle ligne téléphonique est demandée pour la 5^{ème} classe. La cantine accueille environ 80 rationnaires.

Ecole élémentaire René Flament de Lestrem. Elle est dirigée par Mme Hennion. La visite a été effectuée le 23 janvier par Béatrice Kwasnik en présence de Mme Hiel, adjointe au maire attachée aux affaires scolaires. Les effectifs sont stables avec 215 élèves pour 9 classes (TE : 23,8). Pour les travaux, la nouvelle école est en construction. La cantine reçoit entre 100 et 130 rationnaire chaque jour.

Ecole maternelle Jacques Prévert. Elle est dirigée par Mme Suret. La visite s'est déroulée le 16 janvier, effectuée par Marc Willemant en présence de Mme Braem, adjointe au maire. Les effectifs restent stables avec 77 élèves répartis dans 3 classes (TE : 25,6). La cantine accueille une quarantaine de rationnaires . Il n'y a pas de travaux importants à prévoir hormis les travaux d'entretien courants.

Ecole élémentaire André Deuve d'Annequin. Elle est dirigée par Mme Pottié. La visite a été effectuée le 14 mars par Marc Willemant en présence de Mme Braem, adjointe au Maire. Les effectifs s'élevaient à 153 pour 7 classes (TE : 21,9). La fermeture d'une classe est prévue pour la rentrée de septembre 2023. La cantine accueille environ 60 rationnaires. Pour les travaux, Mme Pottié souhaiterait la rénovation des tracés au sol.

Circonscription de Béthune 1 : IEN Mme Bailleul.

Ecole Pierre Bachelet d'Essars. Elle est dirigée par Mme Edmond. La visite a été effectuée le 12 janvier par Marc Willemant. Pas de représentant de la municipalité. Les effectifs restent stables avec 127 élèves pour 4 classes élémentaires et 2 classes maternelles (TE :21,1). Pas d'ULIS. Il y a une intervenante dans le temps scolaire en musique. Travaux réalisés : nouveaux porte-manteaux en maternelle, des tracés de jeux dans la cour de l'école, peinture du préau et mise en peinture du préfabriqué. Travaux souhaités : Remplacement du mobilier dans chaque classe, des bancs dans la cour, Réfection des pilastres et grilles (mise en peinture), réparation des fuites dans les sanitaires en élémentaire. Environ, 80 repas sont servis chaque jour à la cantine scolaire.

Ecole Antoine de Saint-Exupéry de La Couture. Elle est dirigée par M. Jrczyk. La visite a été effectuée le 24 Janvier par Marc Willemant en présence de Mme Guilbaut, adjointe à l'éducation. Les effectifs restent stables avec 220 élèves répartis en 6 classes élémentaires et 4 classes maternelles (TE :22). Pas d'Ulis. Ecole récente (1^{ère} rentrée scolaire en 2014). Pas de travaux. La cantine accueille entre 150 à 170 enfants chaque jour. Une fermeture d'une classe élémentaire est prévue à la rentrée de septembre 2023.

Ecole Louis Blaringhem de Locon. Elle est dirigée par Mme Deconinck. La visite a été effectuée le 26 Janvier par Marc Willemant en présence de Mme Rose, Maire et M. Leprêtre, Adjoint au Maire. Les effectifs restent stables avec 170 élèves pour 5 classes élémentaires et 3 classes maternelles (TE : 21,25) Les travaux réalisés : plafond et éclairage des classes maternelles, poteaux sécurisés au préau primaire, installation d'un city-parc près de l'école. Travaux à réaliser et en cours actuellement : remplacement de la chaudière et aménagement de nouveaux sanitaires en élémentaire. Installation de nouveaux porte-manteaux en maternelle. La cantine sert 130 couverts chaque jour. Une fermeture de classe maternelle est prévue à la rentrée scolaire de septembre 2023.

Avant d'en terminer avec mon rapport d'activités, je me dois de signaler que les municipalités attachent un soin tout particulier à l'entretien des locaux dans lesquels sont accueillis les élèves, que certaines n'hésitent pas à se lancer dans la construction de

nouvelles écoles ou de faire des gros travaux de rénovation et qu'elles équipent les classes de TBI, de ENI, et d'autres matériels informatiques innovants. En votre nom, je remercie publiquement les communes de ces louables investissements pour l'avenir.

Merci d'avoir prêté une oreille attentive à mon rapport d'activités...et je cède la parole à Michel qui va vous parler finances.

Rapport Financier du Trésorier :

Bilan de l'année 2022 :

Il reste sur le compte bancaire au 31 Décembre 2022 : un solde de 1.661.05 €

Bilan joint - Adopté à l'unanimité.

Présentation du Budget Prévisionnel 2023 :

Bilan joint – Adopté à l'unanimité.

Cotisation 2023 :

Je rappelle que la cotisation annuelle démarre du 1^{er} Janvier et se termine le 31 Décembre.

Lors de l'AG de l'UD 62 du 18 Mars 2023, les adhérents ont maintenus la cotisation pour 2023 à 30 €. Dans le détail : 20 € pour l'Union Nationale y compris le délégué, 10 € pour notre union départementale et 1 € pour la section de Beuvry soit 31 €. Pour notre section de Beuvry, je vous propose de rester avec le montant de 2022 soit **31€** Adopté à l'unanimité.

Elections du bureau 2023 :

Liste 2022 jointe

Mes chers collègues, je vous annonce que j'arrête mes fonctions de Président du secteur de Beuvry rattaché à Béthune 3. René Bouquet, notre ancien président, lors d'une A.G. annonce ne plus se représenter. Vous m'avez sollicité en me nommant à l'unanimité. C'est avec beaucoup d'émotion que j'ai accepté de m'investir dans les écoles pour le bien-être de nos enfants. J'ai souhaité que notre section de Beuvry soit représentée au bureau et au conseil d'administration du Pas-de-Calais. Chacun d'entre vous a su être présent aux conseils d'écoles et visiter chaque année leurs écoles. Je remercie tout particulièrement notre secrétaire Bernard et notre trésorier Michel qui m'ont aidé à préparer nos Assemblées Générales. Nous avons également continué le maintien de nos effectifs. Que chaque école ait un dden. Je vous remercie, chers collègues, de m'avoir accompagné pendant toutes ces années.

Maintenant, je lance l'appel à candidatures :

Un seul candidat se présente et il est élu à l'unanimité. Il s'agit de Pascal Dacquembronne. Le reste du bureau reste inchangé.

Président : Pascal DACQUEMBRONNE

Trésorier : Michel FRANCOIS

Secrétaire : Bernard PRUVOST (F)

Trésorière adjointe : Géraldine LEROUX

SecrétaireAdjoint : Bernard LEROY

Président d'Honneur : Marc WILLEMANT

Modification des listes des collègues aux conseils d'écoles et visites d'écoles :

Liste 2022 jointe

Pour l'école G Sand : à supprimer conseil et visite de l'école :

Titulaire : Mr Marc Willemant, suppléant Pascal Dacquembronne et Mme M.F. Dautriche

Adopté à l'unanimité.

Remise de médailles :

- Mr Christian MOLLEDA, siège aux écoles de Noeux les Mines depuis l'an 2000.
- Mr Aimable CABOCHE, siège aux écoles de Noeux les Mines depuis 2001.
- Mr Marc WILLEMANT, adhère en Juillet 2004, Président du secteur de Beuvry Béthune 3 depuis le 22 Avril 2010 et crée le site dden62 en 2013.

Questions diverses :

Pas de questions diverses

Prochaine Assemblée Générale ?

Fin de séance : 12 h 15

Le Président du secteur de Béthune3

Marc Willemant

Le Secrétaire

Bernard Pruvost (F)